

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime

Bassins versants du CAILLY, de l'AUBETTE et du ROBEC
Plan de Prévention des Risques d'Inondation

ZONAGE REGLEMENTAIRE
Pierreval

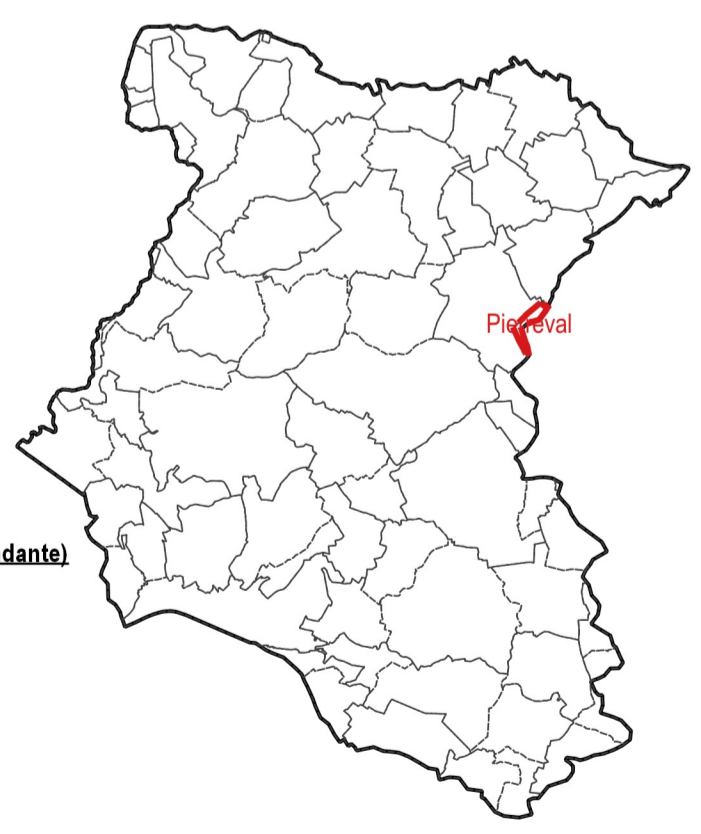
Légende

- Limite de la zone d'étude
- Limite administrative des communes
- Contour des parcelles cadastrales
- Bâtements
- Voie ferrée
- Tronçon cours d'eau
- Cours d'eau non permanent (source BRGM)
- Cours d'eau enterré

Zonage Réglementaire (se reporter au règlement de la zone correspondante)

- Zone Bleu clair
- Zone Bleu foncé
- Zone Rouge
- Zone de vigilance
- Zone hachurée violette (remontée de nappe phréatique)

- Cotes de référence (chapitre 1.4.9 du règlement)**
- Application réglementaire de la cote de référence ruissellement (1.4.9.2)
 - En l'absence de tramage, application de la cote de référence débordement (1.4.9.1). Dans ce cas, se reporter aux cartes de zonage réglementaire "Planches vallée - Cotes de référence"



Echelle: 1/4000 (Format A1)

Approuvé par arrêté préfectoral du 11 juillet 2022

©IGN BD PARCELLAIRE 2017
 ©IGN SCAN25
 ©BD TOPO 2022